École d’urbanisme et d’architecture de paysage
Plan stratégique 2025 - 2030

Mars 2025

Table des matières

Mot de la direction 2
Présentation de la démarche 3
Mission 3
Vision 4
Valeurs 4
Piliers 5
Objectifs 5
Stratégies et actions 6

Mot de la direction

L'École d'urbanisme et d'architecture du paysage a été créée en 2015, résultat de la fusion entre l'École d'architecture de paysage et l'Institut d'urbanisme. L'École est reconnue notamment pour l'excellence de son enseignement et par sa contribution à la formation des urbanistes et architectes paysagistes de demain. Ses formations de baccalauréat et de maîtrise sont reconnues par les associations et ordres professionnels : Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ), Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC) et l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ). Elle offre aussi des programmes courts au premier et deuxième cycle, ainsi qu'une maîtrise de recherche (option ville, territoire, paysage de la maîtrise en aménagement). L'École est la seule au Québec à offrir une formation en architecture de paysage et la seule au Canada à offrir une telle formation en français. Chaque année, l'École accueille environ 130 nouveaux étudiants et étudiantes dans ses programmes de premier cycle et 90 au deuxième cycle, qui bénéficient d'une formation offerte par un corps enseignant constitué de 19 professeurs et professeures avec des formations diverses, ainsi que des plusieurs chargés et chargées de cours et de formation pratique provenant du monde professionnel, qui alimentent continuellement les liens avec la pratique.

L'interdisciplinarité fait partie intégrante de l'École, notamment dans les cours enseignés au sein de nos programmes, de la recherche menée au sein des divers groupes de recherche ainsi que dans le profil des membres du corps enseignant. L'École est un espace de dialogue entre les deux disciplines majeures que sont l'urbanisme et l'architecture de paysage, avec un croisement avec d'autres disciplines, telles que l'histoire, les sciences de l'environnement, l'économie, la sociologie et la géographie. Les formations en urbanisme puisent aussi dans les savoirs liés à la gouvernance, l'action collective, les normes juridiques et les pratiques sociales. Les formations en architecture de paysage puisent quant à elles dans les études paysagères, la sociologie du paysage, la psychologie de l'environnement, les arts visuels, l'écologie, la botanique, l'horticulture, le génie, ainsi que dans des domaines plus technologiques. Dans nos formations professionnelles en architecture de paysage et en urbanisme, l'usage de méthodes pédagogiques adaptées, en mobilisant des données probantes et la pratique du projet en atelier donnent aux étudiants et étudiantes la possibilité d'appliquer les connaissances acquises. L'apprentissage en atelier occupe une place importante, comprenant l'analyse, la planification et l'aménagement à différentes échelles spatiales. Nos formations prennent en compte l'environnement et les organismes vivants, humains et non humains, et leurs interactions mutuelles et avec leur milieu.

L'enseignement et la recherche menés à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage se concentrent sur les grands enjeux qui touchent directement les divers milieux et environnements naturels et construits. Nos activités concernent notamment les enjeux liés à la transition socio-écologique, à l'adaptation aux changements climatiques, aux transformations urbaines et à la résilience des communautés, toujours en tenant compte de la complexité et la diversité des milieux et des enjeux socio-culturels et économiques. La production des savoirs et leur enseignement sont tournés vers l'action sur les territoires, en collaboration et partenariat avec différentes communautés et dans une perspective d'amélioration du monde vivant et des milieux de vie humains. Avec un corps professoral pleinement engagé dans la recherche, l'École d'urbanisme et

d’architecture de paysage joue un rôle majeur dans l’enseignement et l’encadrement au doctorat interdisciplinaire en aménagement. Elle participe également de manière active dans les programmes facultaires professionnels marqués par leur interdisciplinarité, comme le design urbain, la conservation du patrimoine bâti et le montage et la gestion de projets en aménagement.

Présentation de la démarche

L’École d’urbanisme et d’architecture de paysage a organisé un atelier de prospective le 13 décembre 2023, une démarche de planification qui a permis à l’École de réfléchir à son avenir en s’appuyant sur des mises en situation à l’aide de scénarios prospectifs. Les animateurs de l’atelier ont synthétisé le résultat des discussions en une série de propositions, ce qui a permis de produire un énoncé préliminaire de mission et un texte de vision. Les deux documents ont été soumis aux membres de l’assemblée départementale lors d’une séance extraordinaire tenue le 21 février 2024.

Les résultats de cet atelier de prospective ont ainsi servi de point de départ à l’élaboration de ce document de planification stratégique suivant une structure similaire aux trois écoles de la Faculté de l’aménagement. Le présent document est le fruit de rencontres de travail qui ont eu lieu le 13 novembre et le 4 décembre 2024, auxquelles ont été conviés tous les membres de l’assemblée départementale.

La prochaine étape du processus de planification stratégique sera une consultation auprès de l’ensemble de la communauté de l’École afin d’identifier des actions à mettre en place en lien avec les quatre objectifs et quatorze stratégies identifiés dans le plan stratégique.

Mission

Former des professionnels, des chercheurs et des personnes hautement qualifiées en urbanisme et en architecture de paysage qui seront en mesure de s’engager activement dans la dimension territoriale des enjeux socio-culturels, économiques et environnementaux auxquels la société est confrontée. Relever les défis associés à la planification et à l’aménagement des villes, des territoires et des paysages, par des recherches qui se penchent directement sur l’habitabilité des milieux de vie.

Vision

L'École d'urbanisme et d'architecture de paysage est reconnue comme un pôle de création de connaissances et un renouvellement des pratiques professionnelles en architecture de paysage et en urbanisme. L'École est un lieu d'exploration et de création pour la recherche et les formations professionnelles en urbanisme et en architecture de paysage au Québec, offrant un milieu de vie attractif et un apprentissage expérientiel en étroite collaboration avec les communautés.

Valeurs

La communauté de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage privilégie trois valeurs qui contribuent à son identité collective.

Ouverture

- Reconnaître la diversité sociale, spatiale et écologique des milieux où nous agissons.
- S'intéresser à la diversité des points de vue, des façons d'aborder et d'aménager les territoires.
- Valoriser les partenariats avec des acteurs de différents milieux et le décloisonnement des disciplines afin de proposer des solutions pertinentes et rigoureuses aux problèmes contemporains des milieux.

Responsabilité

- Adopter une éthique sociale et environnementale et contribuer à l'amélioration des milieux de vie résilients et pour le bien des collectivités.
- Agir en faveur d'une plus grande équité et justice environnementale, sociale et spatiale, favorisant une intendance responsable de l'environnement.

Pensée critique

- Mobiliser les savoirs en vue de répondre aux enjeux complexes contemporains.
- Promouvoir une culture scientifique de la recherche.

Piliers

L'École d'urbanisme et d'architecture de paysage s'appuie sur les trois piliers définis par l'Université de Montréal.

1. Oser le changement	Consolider l'interdisciplinarité à l'intérieur de nos programmes pour mieux répondre aux enjeux d'aménagement des milieux de vie de demain.
2. Vivre notre pluralité	Former des professionnels, des chercheurs et du personnel hautement qualifié à une variété de pratiques à travers une formation agile qui tient compte de la diversité de la communauté étudiante et du monde professionnel.
3. Fédérer les énergies	Renforcer les collaborations avec les communautés et la société civile pour une meilleure compréhension des milieux de vie dans lesquels on intervient.

Objectifs

L'École d'urbanisme et d'architecture de paysage s'est donné **quatre grands objectifs** qui nous permettront d'atteindre notre vision :

1. Renforcer une approche de **recherche et d'enseignement** orientée vers l'action et vers la collaboration avec les communautés;
2. Valoriser la diversité des **approches en recherche et enseignement** et des types de connaissances produites, transmises et mobilisées;
3. Mobiliser la communauté enseignante et étudiante pour **valoriser l'espace du débat** et y contribuer;
4. Maintenir un **milieu de vie** accueillant et engageant qui nourrit un sentiment d'appartenance à l'École.

Stratégies et actions

L'École d'urbanisme et d'architecture de paysage a aussi défini **quatorze stratégies** qui seront mises en place au cours des cinq prochaines années. Ces stratégies et les actions qui les accompagnent contribueront à l'atteinte de nos quatre objectifs.

Objectif 1. Renforcer une approche de recherche et d'enseignement orientée vers l'action et la collaboration avec les communautés

1. Offrir des formations qui favorisent une démarche de projet collectif et qui intègrent la diversité des modes de vie.
2. Offrir des formations agiles, basées sur l'apprentissage expérientiel (misant sur le travail de terrain, les stages, les programmes coop).
3. Développer les capacités réflexives et les compétences de médiation des étudiants, leur permettant de contribuer positivement à des processus complexes de planification, de conception et de mise en œuvre.
4. Créer un milieu de vie accueillant qui facilite la contribution des chargés de cours, chargés de formation pratique et des étudiants à l'ensemble des activités de l'École.
5. Faciliter les collaborations avec les communautés, en vue de développer et maintenir des partenariats à long terme.

Objectif 2. Valoriser la diversité des approches en recherche et enseignement et les types de connaissances produites, transmises et mobilisées

6. Évaluer les démarches, outils et expérimentations afin d'alimenter les apprentissages.
7. Forger des partenariats de recherche structurants et pérennes à l'interface des milieux académiques, professionnels, gouvernementaux et de la société civile.
8. Tisser un maillage plus serré entre la recherche, la pratique professionnelle et l'enseignement.
9. Assurer une évolution de nos programmes d'enseignement à long terme qui reflète l'arrimage entre l'urbanisme et l'architecture de paysage et leur complémentarité avec d'autres disciplines.

Objectif 3. Mobiliser la communauté enseignante et étudiante pour valoriser l'espace du débat et y contribuer

10. Faciliter la participation de la communauté enseignante et étudiante au débat public.
11. Valoriser les travaux et projets étudiants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs de l'université.

Objectif 4. Maintenir un milieu de vie accueillant et engageant qui nourrit un sentiment d'appartenance à l'École et à la Faculté

12. Valoriser les évènements marquants pour la communauté de l'École.
13. Avoir des lieux de convivialité intérieurs et extérieurs équipés afin de renforcer le sentiment de communauté.
14. Faciliter les échanges avec les autres Écoles de la Faculté.